



**Inventaire analytique des législations,  
des réglementations et des principaux  
avis officiels relatifs aux matières culturelles  
publiés au Moniteur belge**

**Année 1969**

**Premier semestre – janvier à juin**

Recherche menée par  
**Roland de Bodt**

Version du 15 août 2016



Remarque

La notice méthodologique est publiée dans le volume « chronologie de 1970 ».

**TITRE I – COMPÉTENCES NATIONALES, CULTURE FRANÇAISE ET AFFAIRES CULTURELLES  
COMMUNES**

Relevé d’observation 1969/1

3 janvier 1969 – Page 51

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 3 décembre 1968 – **Académie royale des sciences d’outre-mer, commission administrative**, composition – Signature non mentionnée

[Les mandats de A. Dubois et N. Laude, membres sortants de la commission sont renouvelés pour un terme de trois ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/2

4 janvier 1969 – Page 66

**CINÉMA – PARTICIPATION**

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 20 décembre 1968 – **Commission du film**, démission, nomination – Signature non mentionnée

[Monsieur F. Chalon, conseiller adjoint chef de service a.i. au ministère de l’éducation nationale remplace P. Louyet démissionnaire – Entrée en vigueur probablement à la date de la publication ; sans mention de terme.]

Relevé d’observation 1969/3

4 janvier 1969 – Page 77

**COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – JOURNALISTE(S) – PARTICIPATION – PRESSE**

Ministère de l’emploi et du travail – Avis – **Commission paritaire nationale pour journalistes professionnels**, consultation préalable avant institution.

[Appel à contribution(s), dans un délai de dix jours, adressé aux organisations professionnelles d’employeurs et de travailleurs à propos de l’institution d’une telle commission – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/4

7 janvier 1969 – Pages 92 à 94

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 29 novembre 1968 – **Établissements d’enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, normal, technique et artistique de l’Etat, personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de services**, modification de statut – Pierre Vermeyleen, Albert Parisi, Abel Dubois, Franz Van Mechelen.

[Organise les épreuves de recrutement, les candidatures et les examens – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/5

7 janvier 1969 – Page 103

**FAMILLE – PARTICIPATION**

Ministère de la santé publique et de la famille – Arrêté royal du 31 octobre 1968 – **Conseil supérieur de la famille, section technique « personnes âgées »**, remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[R. Grijp en remplacement de M. Thomas, démissionnaire – Entrée en vigueur probablement à la date de publication ; sans mention de terme.]

Relevé d’observation 1969/6

8 janvier 1969 – Page 125

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – PARTICIPATION**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Arrêté royal du 22 novembre 1968 – **Conseil consultatif de la coopération au**

**développement**, organisation et représentativité – Gaston Eyskens et Raymond Scheyven

[Plusieurs mesures modifient la composition et l'organisation du conseil régi par l'arrêté royal du 15 janvier 1962 – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/7

8 janvier 1969 – Page 126

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Coopération avec les pays en voie de développement, statut du personnel, modification** – Raymond Scheyven.

[Donnée à titre d'information, sans relevé systématique de ce type d'information – Modifie le coefficient de disparité de pouvoir d'achat pour la monnaie du Rwanda – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/8

9 janvier 1969 – Page 150

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Coopération avec les pays en voie de développement, personnel, statut**, modification – Raymond Scheyven.

[Idem – Modifie le coefficient de disparité de pouvoir d'achat pour la monnaie du Congo (Kinshasa) – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/9

11 janvier 1969 – Page 203 à 205

**CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS – LÉGISLATION(S)**

Services du Premier ministre – Loi du 20 décembre 1968 – **Projets de loi déposés antérieurement à la dissolution des chambres**, dérogations à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1893 – Gaston Eyskens et Pierre Vermeyleen

[Relevé de caducité des projets de loi antérieurs ; aucun projet relevé ne concerne le ministère de la culture – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/10

11 janvier 1969 – Page 207

**CABINET(S) MINISTÉRIEL(S) – COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur – Arrêté royal du 5 décembre 1968 – **Ministre de la coopération au développement, chef de cabinet**, démission et nominations – Signature non mentionnée.

[Démission honorable accordée à Edmond Janssens en sa qualité de chef de cabinet, à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1968 ; nomination de Jean Cordy aux fonctions de chef de cabinet, à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1968 ; nomination de Roger Lenaerts aux fonctions de chef de cabinet adjoint, à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1968.]

Relevé d’observation 1969/11

14 janvier 1969 – Page 242

**EMPLOI DES LANGUES**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 8 octobre 1968 – **Enseignement, régime linguistique**, dérogation pour un établissement d’enseignement spécial, en vertu de la loi du 30 juillet 1963 – Abel Dubois et Pierre Vermeyleen.

[Section économie ménagère, à « Vrij et Vrolijk », à Braschaat – Entrée en vigueur le premier septembre 1965.]

Relevé d’observation 1969/12

14 janvier 1969 – Page 245



**EMPLOI – JEUNESSE – PARTICIPATION**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté ministériel du 12 décembre 1968 – **Office national de l’emploi, commission consultative nationale spécialisée pour la jeunesse**, démission et nomination, remplacements – Signature non mentionnée.

[Melle C. Haemers en remplacement de J. Martens, démissionnaire à sa demande – Entrée en vigueur probable à la date de publication ; sans mention de terme.]

Relevé d’observation 1969/13

15 janvier 1969 – Pages 267 à 276

**COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – EMPLOI – PARTICIPATION**

Ministère de l’emploi et du travail – Loi du 5 décembre 1968 – **Conventions collectives de travail et commissions paritaires** – Louis Major.

[Chapitre I : Disposition liminaires, chapitre II : les conventions collectives de travail (définition et contenu, conclusion et fin, personnes et organisations liées par la convention, conventions conclues au sein d’un organe paritaire, extension de la force obligatoire des conventions), chapitre III : les commissions paritaires (institution et compétence, composition, fonctionnement), chapitre IV : sources des obligations dans les relations de travail entre employeurs et travailleurs, chapitre V : surveillance et dispositions pénales, chapitre VI : dispositions finales et transitoires – Entrée en vigueur, à la date fixée par le roi.]

Relevé d’observation 1969/14

16 janvier 1969 – Pages 314 à 315

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – PARTICIPATION**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Arrêté royal du 20 décembre 1968 – **Conseil consultatif de la coopération au développement**, limite d’âge des membres et président, modification – Raymond Scheyven.

[Porte la limite d’âge de 65 à 70 ans – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/15

16 janvier 1969 – Pages 315 à 316

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – PARTICIPATION**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieure – Arrêtés royaux du 20 décembre 1968 – **Conseil consultatif de la coopération au développement**, présidence et membres, nominations – Raymond Scheyven.

[Présidence à J.L. Rens, pour un terme de trois ans, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1968 – Erratum page 800 et page 3064.]

Relevé d’observation 1969/16

16 janvier 1969 – Pages 317 à 331

**ORDRES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Divers arrêtés de juillet 1967 à décembre 1967 – **Ordres nationaux**, nominations et promotions – Signature non mentionnée.

[Principalement dans les domaines de l’enseignement et concerne, par conséquent, certains enseignants actifs dans les domaines culturels – Entrées en vigueur variées, selon les personnes et les arrêtés.]

Relevé d’observation 1969/17

16 janvier 1969 – Pages 347 à 353

**ORDRES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Divers arrêtés de juillet 1967 à décembre 1967 – **Ordres nationaux**, nominations et promotions – Signature non mentionnée.

[Principalement dans les domaines culturels et associatifs – Entrées en vigueur variées, selon les personnes et les arrêtés.]

Relevé d'observation 1969/18

23 janvier 1969 – Page 500

**ACADÉMIE(S) – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT – HUY**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 6 novembre 1968 – **Établissement d'enseignement musical subventionné, Conservatoire de musique de Huy**, autorisation – Signature non mentionnée.

[Cours aux degrés inférieur et moyen, pour la commune de Bas-Oha – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/19

23 janvier 1969 – Pages 504 à 505

**JOURNALISTE(S) – PRESSE – PARTICIPATION**

Ministère de l'intérieur – Arrêté royal du 4 décembre 1968 – **Documents et insignes d'identification à l'usage des membres de la presse périodique d'information spécialisée, commission consultative**, nomination – Lucien Harmegnies.

[Georges van den Abeelen (Union de la presse périodique belge), membre suppléant à la place de Jacques Biebuyck, devenu membre effectif – référence à l'arrêté royal du 12 avril 1965 – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/20

28 janvier 1969 – Page 620

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 15 octobre 1968 – **Personnel des cours à horaire réduit**, échelles des grades, actualisation – Pierre Vermeulen, Abel Dubois et André Cools.

[Mise à niveau de ces échelles – Entrée en vigueur au premier janvier 1965.]

Relevé d'observation 1969/21

28 janvier 1969 – Page 623

**ARCHIVE(S) – HISTOIRE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté ministériel du 25 septembre 1968 – **Archives générales du royaume, centre de recherches et d’études historiques de la seconde guerre mondiale, comité scientifique**, création – Abel Dubois et Pierre Vermeylen.

[L’arrêté crée un comité scientifique au sein du centre de recherche établi aux archives générales en date du 13 décembre 1967]

Relevé d’observation 1969/22

28 janvier 1969 – Pages 637 et 638

**CRÉATION – MUSIQUE(S) – ROME**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Concours de composition dit « de Rome »**, 66<sup>ème</sup> édition, appel à candidatures.

[Référence de l’adresse : Administration générale des affaires culturelles, direction des arts musical et lyrique, 3<sup>ème</sup> étage, Ave de Cortenbergh, 158 à Bruxelles ; les candidatures sont attendues avant le 1<sup>er</sup> février 1969]

Relevé d’observation 1969/23

29 janvier 1969 – Page 650

**GOVERNEMENT**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 27 janvier 1969 – **Ministres**, nominations – Gaston Eyskens.

[Suite au décès de Joseph-Jean Merlot, André Cools, ministre du budget devient également vice-premier ministre et Edmond Leburton entre dans le Gouvernement comme ministre des affaires économiques – Entrée en vigueur le 27 janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/24

29 janvier 1969 – Page 651

**ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 décembre 1968 – **Administration centrale, cadre organique du personnel non dirigeant de première catégorie et du personnel dirigeant**, modification et complément – Pierre Vermeulen, Albert Parisis, Abel Dubois, Franz Van Mechelen, André Cools.

[Modifie les arrêtés royaux des 29 juillet 1964 et 4 janvier 1963, modifie et complète le cadre du personnel des services communs aux deux administrations générales, affaires culturelles nationales (Institut royal du patrimoine, palais des congrès, musées de Bruxelles, orchestre national) ; notamment la création d’un poste de directeur au palais des congrès – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/25

30 janvier 1969 – Pages 691 à 692

**PATRIMOINE – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 13 décembre 1968 – **Commission royale des monuments et sites**, composition, organisation et attributions – Albert Parisis et Franz Van Mechelen.

[Réorganise la Commission des monuments et sites en deux sections autonomes selon le régime linguistique et une assemblée plénière pour les dossiers qui relèvent des deux régimes ; fixe le nombre de membres, la limite d’âge, la durée du mandat et leur caractère renouvelable ainsi que les mandats et les attributions des présidents de chaque section ; étend les compétences d’avis – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/26

30 janvier 1969 – Pages 692 à 693

**PATRIMOINE – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 13 décembre 1968 – **Commission royale des monuments et sites, règlement d’ordre intérieur** – Albert Parisis et Franz Van Mechelen.

[Fixe les usages des travaux de la commission et de ses sections, pour l’établissement de l’ordre du jour, le quorum requis pour délibérer valablement, les votes, les procès-verbaux et les indemnités et frais ; donne mandat aux ministres concernés pour approuver le règlement de travail des sections qui le concernent – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/27

30 janvier 1969 – Page 694

**PATRIMOINE – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 20 décembre 1968 – **Commission royale des monuments et sites, section autonome française**, nominations – Albert Parisis.

[Pierre Wigny est nommé président ; membres de la commission des monuments : L. Pomba, S. Brigode, A. Lanotte, J. François, C. Pirlot, E. Compère, V.G. Martiny, chevalier J. de Ghellinck d’Elseghem, J. Vanhove, P.J. Ransonnet, A. Dombar , L. Delferiere ; membres de la commission des sites V. Bure, R. Polet, XX. Lejeune de Schiervel, A. Haulot, C. Bricchet, P. de Bethune, P.Staner ; secrétariat de la commission : R. Martin. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/28

30 janvier 1969 – Pages 700 à 703

**BUDGET(S) – INFRASTRUCTURE(S) CULTURELLE(S)**

Ministère des travaux publics – Arrêté royal du 14 janvier 1969 – **Budget de l’année 1967**, crédits reportés – Jos De Saeger et André Cools.

[Fixe les crédits reportés de l’année concernée ; il y aurait lieu de vérifier si ces crédits concernent les dépenses d’infrastructures culturelles – Entrée en application probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/29

31 janvier 1969 – Pages 735 à 736

**ACTEUR(S) PROFESSIONNEL(S) – ART DRAMATIQUE – THÉÂTRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 9 janvier 1969 – **Théâtres agréés d’expression française**, nouvelles conditions d’octroi de subvention – Albert Parisi, Pierre Vermeyle, André Cools.

[Le total des rémunérations brutes des comédiens belges à l’année doit représenter au moins 25 % de l’ensemble des rémunérations brutes des comédiens belges engagés au cours de la saison – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/30

1<sup>er</sup> février 1969 – Pages 796

**DÉFENSE NATIONALE – JEUNESSE – LIBERTÉS & DROITS FONDAMENTAUX**

Ministère de la justice, ministère de l’intérieur et ministère de la défense nationale – Loi du 22 janvier 1969 – **Objecteurs de conscience, statut**, modification – Lucien Harmegnies, A. Vranckx, P.W. Segers.

[Modifie et complète la loi du 3 juin 1964 portant sur le statut des objecteurs, vise divers cas particuliers, mineurs, miliciens rappelés, arme de chasse, mise à disposition temporaire du ministère de l’intérieur – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/31

4 février 1969 – Pages 844 et 845

**ACADÉMIE(S) – COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – FISCALITÉ – MUSÉE(S)**

Ministère des finances – Loi du 22 janvier 1969 – **Code des impôts sur les revenus, libéralités**, modifications – Baron Snoy et d’Oppuers.

[Modifie les régimes des libéralités faites aux universités, centres universitaires, au Fonds national de la recherche scientifique, aux académies royales et aux musées de l’Etat ainsi qu’aux organismes qui accordent une aide aux territoires en voie de développement – Entrée en vigueur à partir de l’exercice d’imposition 1969.]

Relevé d’observation 1969/32

4 février 1969 – Page 851

**JEUNESSE – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 28 novembre 1968 – **Conseil de la jeunesse, section d’expression française**, démissions et nominations – Signature non mentionnée.

[Geneviève Dom et Pierre Huvelle, membres effectifs en remplacement de Madeleine Defossa et Claudine Fortemps et Geneviève Van Ruymebeke, Thérèse Fostier, Léonie Noëlle, membres suppléants, notamment en remplacement de Régine Geldhof – Entrée en vigueur probablement à la date de publication ; terme du mandat non mentionné.]

Relevé d’observation 1969/33

4 février 1969 – Page 864

**CINÉMA – COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – PARTICIPATION**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 16 décembre 1968 – **Commission paritaire nationale de l’industrie cinématographique**, remplacement d’un membre démissionnaire – Signature non mentionnée.

[H. Lorent, membre effectif en remplacement d’A. Van Uytven, démissionnaire, dont il achèvera le mandat – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/34

4 février 1969 – Page 865

**COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – ENTREPRISE(S) – PARTICIPATION – SPECTACLE(S)**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 16 décembre 1968 – **Commission paritaire des entreprises permanentes de spectacle**, remplacement d’un membre démissionnaire – Signature non mentionnée.

[H. Lorent, membre effectif représentant les travailleurs, en remplacement d’A. Van Uytven, démissionnaire, dont il achèvera le mandat – Entrée en vigueur à la date de publication.]



Relevé d'observation 1969/35

5 février 1969 – Page 892

**TOURISME – PARTICIPATION**

Ministère des communications et des postes, des télégraphes et téléphones – Arrêté ministériel du 30 décembre 1968 – **Commissariat général au tourisme, comité technique des agences de voyages**, nominations des membres – Signature non mentionnée.

[Comporte la liste des membres du comité, classés selon leur catégorie. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/36

7 février 1969 – Pages 1001 à 1002

**CENTRES DE VACANCES – ENFANCE**

Ministère de la santé publique et de la famille – Arrêté royal du 13 décembre 1969 – **Colonies, centres de vacances, cures de jour, maisons maternelles, crèches et pouponnières**, taux d'intervention de l'État et subsides pour l'année 1968 – Louis Namèche.

[Fixe les règles de calcul pour l'attribution des subsides de l'année 1968 ; pas de liste d'attributaire – Entrée en vigueur à la date de publication pour l'exercice budgétaire concerné.]

Relevé d'observation 1969/37

8 février 1969 – Pages 1019 à 1033

**ADMINISTRATION(S) – FONCTION PUBLIQUE**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 24 janvier 1969 – **Personnel des administrations et des autres services de l'État et certains membres du personnel des établissements d'enseignement subventionnés**, réparation des dommages résultant des accidents de travail ou des accidents survenus sur le chemin du travail – R. Petre et André Cools.

[Etend à ces travailleurs des services de l’État une assurance en matière d’accident du travail et d’accidents sur le chemin du travail.- Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/38

8 février 1969 – Page 1035

**ARCHITECTURE – ART(S) VISUEL(S) – BRUXELLES – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 29 août 1968 – **ENSAAV**, règlement organique, erratum – Signature non mentionnée.

[Correction, lire : 3<sup>o</sup> Institut supérieur des arts monumentaux et appliqués : 4 ans.]

Relevé d’observation 1969/39

11 février 1969 – Page 1067

**GOUVERNEMENT**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 6 février 1969 – **Comités ministériels**, composition, modification – Gaston Eyskens

[La modification actualise la composition des comités sur base des nouvelles désignations ministérielles, au sein du Gouvernement (voir page 650) – Entrée en vigueur le 27 janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/40

11 février 1969 – Pages 1084 à 1087

**BUDGET(S) – COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, ministère des finances – Arrêté royal du 20 janvier 1969 – **Année budgétaire 1967, crédits reportés** – Pierre Harmel, Henri Fayat, Raymond Scheyven, Abel Dubois.

[Comporte probablement la situation pour les crédits reportés relatifs à la coopération au développement (à étudier) – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/41

12 février 1969 – Pages 1118 à 1121

**BUDGET(S) – TOURISME**

Ministère des finances et ministère des communications et des postes, télégraphes et téléphones – Arrêté royal du 30 décembre 1968 – **Année budgétaire 1967, crédits reportés** – André Cools, Edouard Anseele.

[Comporte probablement la situation des crédits reportés relatifs au tourisme (à étudier) – Entrée en vigueur probablement à la date de publication. – Il sera complété par l’arrêté royal du 8 janvier 1969, publié aux pages 1219 à 1226.]

Relevé d’observation 1969/42

18 février 1969 – Page 1271

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 décembre 1968 – **Bibliothèque royale de Belgique, commission administrative du patrimoine**, renouvellements de mandats – Signature non mentionnée.

[Les mandats du comte P. de Launoit, président de Brufina et d’Achille Van Acker, président de la chambre des représentants, sont renouvelés pour un terme de trois ans, prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/43

19 février 1969 – Pages 1331 à 1341

**BUDGET(S)**

Ministère des finances – Loi du 13 février 1969 – **Année budgétaire 1968, dépenses extraordinaire**, augmentation et réductions de crédits

d’engagement et d’ordonnancement – André Cools et Baron Snoy et d’Oppuers.

[Le budget des travaux publics pour la culture n’est pas mouvementé. – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/44

20 février 1969 – Pages 1371 à 1377

**FONCTION PUBLIQUE – RADIODIFFUSION – TÉLÉVISION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 11 février 1969 – **RTB, cadre organique du personnel des instituts**, actualisation – André Cools, Albert Parisi, Frans Van Mechelen.

[Abroge l’arrêté du 10 juillet 1963 et ses modifications ; fixe les cadres organiques des instituts de la RTB-BRT ; comporte, sous forme de liste, l’ensemble des postes et fonctions par institut – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1969 – Erratum, page 4647.]

Relevé d’observation 1969/45

21 février 1969 – Page 1412

**ADMINISTRATION(S) – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 5 février 1969 – **Comité supérieur de contrôle**, nominations – Signature non mentionnée.

[Concerne notamment K. Ceule, directeur d’administration de la direction d’administration de l’information et des relations culturelles du Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, en qualité de membre suppléant – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/46

21 février 1969 – Page 1412

**INFRASTRUCTURE(S) CULTURELLE(S) – RADIODIFFUSION – TÉLÉVISION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – **RTB, Cité de la Radiodiffusion-Télévision belge**, expropriation de biens immobiliers nécessaires à son établissement – Albert Parisis et Frans Van Mechelen.

[Autorise l’expropriation par une procédure d’extrême urgence de biens immobiliers établis sur la commune de Schaerbeek pour l’installation de la cité – Entrée en vigueur, probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/47

21 février 1969 – Page 1414

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Arrêté royal du 23 décembre 1968 – **Personnel de la coopération avec les pays en voie de développement, statut**, modification – Raymond Scheyven.

[Diverses mesures relatives au maintien à disposition, au prolongement de ce maintien et à la réaffectation des agents – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 1967.]

Relevé d’observation 1969/48

21 février 1969 – Page 1426

**GOVERNANCE – RADIODIFFUSION – TÉLÉVISION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **RTB, Instituts des émissions françaises et des services communs, réviseurs**, remplacement.

[Pierre Fransolet, membre de l’institut des réviseurs d’entreprises en remplacement de René Legrain, décédé – A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/49

22 février 1969 – Pages 1450 à 1533

**BUDGET(S)**

Ministère des finances – Loi du 13 février 1969 – **Années budgétaires 1968, 1967 et antérieures**, régularisations, réductions et augmentations de crédits – André Cools, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Concerne pratiquement tous les départements de l’État, également les crédits du département de la culture ; comporte un volume de tableaux annexes qui offrent des détails par ministère ; ministère de la culture de la page 1516 à la page 1525 – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/50

25 février 1969 – Pages 1570 à 1572

**FONCTION PUBLIQUE – FORMATION**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 21 février 1969 – **Comité permanent chargé de promouvoir la formation des agents des services publics**, création – André Cools et René Pêtre.

[Le comité permanent a pour mission l’étude de toutes les mesures susceptibles de satisfaire d’une façon plus appropriée les besoins de formation des agents des services publics que ce soit en vue du perfectionnement dans la fonction ou de l’avancement dans la carrière – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/51

25 février 1969 – Page 1579

**FORMATION – PROMOTION SOCIALE – TRAVAILLEUR(S)**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté ministériel du 14 février 1969 – **Formation professionnelle des salariés, indépendants et chômeurs**, avantages octroyés – Louis Major.

[Fixe le montant des indemnités et frais remboursés aux chômeurs indemnisés âgés de moins de 25 ans et participant à une formation professionnelle – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/52

26 février 1969 – Page 1610

**CINÉMA – PARTICIPATION**

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 10 février 1969  
– **Commission du film**, remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[V. Potiau, conseiller chef de service au ministère des affaires économiques, membre effectif en remplacement de R. Depovere, décédé – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/53

27 février 1969 – Page 1635

**CABINET(S) MINISTÉRIEL(S) – COMMUNAUTAIRE**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 12 février 1969 – **Ministre des affaires communautaires, régime français**, chef de cabinet adjoint, démission – Signature non mentionnée.

[F. Van Acker, avec effet au 1<sup>er</sup> février 1969.]

Relevé d’observation 1969/54

1<sup>er</sup> mars 1969 – Pages 1733 à 1740

**BUDGET(S) – EMPLOI – TRAVAIL**

Ministère de l’emploi et du travail – Loi du 11 février 1969 – **Année budgétaire 1969**, initial – Louis Major et André Cools.

[Comporte le budget de l’année concernée et éventuellement des crédits pour la formation professionnelle (à vérifier) – Entrée en vigueur probablement au 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/55

4 mars 1969 – Page 1795

**CABINET(S) MINISTÉRIEL(S) – COMMUNAUTAIRE**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 14 février 1969 – **Ministre des relations communautaires, régime français**, chef de cabinet-adjoint, nomination – Signature non mentionnée.

[G. Vrancken, avec effet au 1<sup>er</sup> février 1969.]

Relevé d’observation 1969/56

4 mars 1969 – Pages 1798 à 1801

**BUDGET(S)**

Ministère des finances, Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 23 janvier 1969 – **Année budgétaire 1967**, crédits reportés (dépendances extraordinaires) – André Cools, Pierre Vermeulen, Abel Dubois.

[Comporte le tableau des crédits d’engagement et celui des crédits de paiement, notamment des utilisations de crédits anciens 1952, 1955, etc. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/57

6 mars 1969 – Pages 1866 à 1868

**BUDGET(S)**

Ministère des finances – Arrêté royal du 27 février 1969 – **Année budgétaire 1968, crédits provisoires couvrant les charges résultant de la hausse des prix de détail**, répartition – André Cools et Baron Snoy et d’Oppuers.

[Concerne plusieurs sections du ministère de l’éducation nationale ; impact sur les crédits du ministère de la culture à vérifier – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/58

6 mars 1969 – Pages 1871 à 1875

**BUDGET(S) – ENSEIGNEMENT À HORAIRE RÉDUIT – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 décembre 1968 – **Personnel des cours à horaire réduit, échelles des grades**, actualisation – André Cools, Pierre Vermeulen et Abel Dubois.

[Actualise les barèmes pratiqués dans cet enseignement – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1966.]



Relevé d’observation 1969/59

13 mars 1969 – Pages 2096 à 2097

**CINÉMA – SPECTACLE(S) – TRAVAILLEUR(S)**

Ministère de la prévoyance sociale – Un arrêté royal et un arrêté ministériel du 24 février 1969 – **Sécurité sociale des travailleurs rémunérés totalement ou principalement au pourboire**, modification – Placide De Paepe.

[L’arrêté ministériel vise plus particulièrement les ouvreuses et le personnel de vestiaire des salles de spectacles cinématographiques et autres entreprises de spectacles – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1969.]

Relevé d’observation 1969/60

14 mars 1969 – Pages 2158 à 2160

**EXPOSITIONS INTERNATIONALES – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Expositions internationales, Convention**, Protocole modificatif – Hamels.

[Référence à la Convention du 22 novembre 1928 concernant les expositions internationales et modifiée par le protocole du 10 mai 1948 ; le nouveau protocole dont le texte est publié vise à réduire la fréquence des expositions internationales et fixe de nouvelles normes pour le calendrier de ces événements, fait à Paris le 16 novembre 1966 – Entrée en vigueur à la date à laquelle vingt gouvernements y seront devenus parties.]

Relevé d’observation 1969/61

15 mars 1969 – Page 2226

**ART LYRIQUE – BRUXELLES – CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Prix Kufferath-Guide**, édition 1969.

[Appel à candidatures ; le prix concerne l’art lyrique ; organisé au Conservatoire royal de musique de Bruxelles – Entrée en vigueur à la date de publication ; délai pour le dépôt des candidatures le 25 mars 1969.]

Relevé d’observation 1969/62

21 mars 1969 – Pages 2411 à 2422

**BUDGET(S)**

Services du premier ministre – Loi du 7 mars 1969 – **Année budgétaire 1969**, initial – Gaston Eyskens, Théo Lefevre, René Pêtre, Léo Tindemans, Freddy Terwagne, André Cools, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Comporte notamment le budget du ministère des relations communautaires (section V) – Entrée en vigueur probable au 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/63

27 mars 1969 – Page 2599 à 2600

**FORMATION – PROMOTION SOCIALE – TRAVAILLEURS**

Ministère des classes moyennes et ministère de l’agriculture – Arrêté royal du 21 mars 1969 – **Formation intellectuelle, morale et sociale des jeunes travailleurs indépendants et aidants**, octroi d’une indemnité, modification – Charles Hénin et Charles Héger.

[Actualise le montant de l’indemnité – Ce domaine est concerné par la liste des « matières culturelles » (1970 et 1980) – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/64

28 mars 1969 – Page 2637

**AFRIQUE – TERVUREN – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉES**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 29 août 1968 – **Musée royal de l’Afrique centrale**, nomination – Signature non mentionnée.

[Paul Timmermans, attaché pour un mandat de deux années – Entrée en vigueur non mentionnée].

Relevé d’observation 1969/65

29 mars 1969 – Page 2686

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 20 décembre 1968 – **Bibliothèque royale de Belgique**, promotion – Signature non mentionnée.

[Denise De Weerdt, premier assistant à dater du 1<sup>er</sup> mai 1968.]

Relevé d’observation 1969/66

29 mars 1969 – Page 2687

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 22 janvier 1969 – **Académie royale des sciences d’outre-mer**, Présidence – Signature non mentionnée.

[J. Van Riel, pour l’année 1969.]

Relevé d’observation 1969/67

29 mars 1969 – Page 2687

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 22 janvier 1969 – **Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique**, Présidence – Signature non mentionnée.

[Ilya Prigogine, pour l’année 1969.]

Relevé d’observation 1969/68

29 mars 1969 – Page 2687

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 22 janvier 1969 – **Institut royal des sciences naturelles de Belgique, commission administrative du patrimoine**, Renouvellements de mandats – Signature non mentionnée.

[E. Devroey, comte L. Lippens, pour trois ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/69

1<sup>er</sup> avril 1969 – Page 2803

**BUDGET(S) – MINISTÈRE DE LA CULTURE**

Ministère des finances – Loi du 28 mars 1969 – **Année budgétaire 1969**, crédits provisoires – André Cools ; Baron Snoy et d’Oppuers

[Concerne notamment le budget de la culture tant en dépenses ordinaires qu’extraordinaires – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1969.]

Relevé d’observation 1969/70

1<sup>er</sup> avril 1969 – Pages 2807 à 2814

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de la prévoyance sociale et Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 25 mars 1969 – **Sécurité sociale des travailleurs, établissements d’enseignement officiels et libres**, membres laïques du personnel enseignant et du personnel administratif, mise en application – Placide De Paepe, Pierre Vermeylen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen.

[Concerne notamment les régimes de sécurité sociale des établissements d’enseignement artistique ; mise en application de l’arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs ; contient le rapport au roi et l’avis du conseil d’État – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1969.]

Relevé d’observation 1969/71

2 avril 1969 – Pages 2859 à 2882

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 22 mars 1969 – **Etablissements d'enseignement de l'Etat, personnel directeur et enseignant, personnel auxiliaire d'éducation**, statut – Pierre Vermeulen, Albert Parisis, Abel Dubois, Frans Van Mechelen.

[Concerne notamment le statut du personnel des établissements d'enseignement artistique ; comporte le rapport au roi; portée abrogatoire des « dispositions antérieures contraires » – Entrée en vigueur le premier mois qui suit sa publication et pour certains articles le 1<sup>er</sup> juin 1969 – Errata page 3892 – L'avis du conseil d'état est publié de la page 3892 à 3901.]

Relevé d'observation 1969/72

2 avril 1969 – Page 2883

**LIÈGE – UNIVERSITÉ(S)**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 décembre 1968 – **Université de l'Etat à Liège**, nomination – Signature non mentionnée.

[Roger Dehaybe est nommé secrétaire d'administration stagiaire au service des autorités académiques, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1968 – Daniel Deleye est nommé secrétaire d'administration à la bibliothèque centrale de l'Université, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1968.]

Relevé d'observation 1969/73

9 avril 1969 – Pages 3151 à 3156

**BUDGET(S) – INFRASTRUCTURE(S) CULTURELLE(S)**

Ministère des travaux publics – Arrêté royal du 11 mars 1969 – **Année budgétaire 1967, dépenses extraordinaires**, crédits reportés – Jos De Saeger, André Cools.

[Concerne éventuellement les travaux d'infrastructures dans les domaines culturels, à vérifier – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/74

11 avril 1969 – Page 3247

**ADMINISTRATION(S) – ENSEIGNEMENT**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 3 avril 1969 – **Institut technique supérieur de l’Etat, emploi de directeur**, composition du jury – Signature non mentionnée.

[Au niveau des fonctionnaires généraux de l’époque, il est intéressant de noter que sont notamment membres du jury : Levarlet, Secrétaire Général, Hicter, directeur général, Ravar, directeur de l’I.N.S.A.S., Remiche, administrateur général, Wasterlain, directeur général, De San, directeur général – Epreuve prévue en avril 1969.]

Relevé d’observation 1969/75

15 avril 1969 – Pages 3334 à 3335

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – PARTICIPATION**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Arrêtés royaux des 18 février et 18 mars 1969 – **Conseil consultatif de la coopération au développement**, démissions – Raymond Scheyven.

[Démissions d’Edmond Leburton au 27 janvier 1969 et de F. Grootjans au 26 février 1969.]

Relevé d’observation 1969/76

15 avril 1969 – Page 3340

**ADMINISTRATION(S) – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 17 février 1969 – **Administration centrale**, promotions – Signature non mentionnée.

[De Keyser, Raoul, Pulinx, Jozef, Wijnant, Armand, Van Eesbeeck, Herman, Van den Dries, Sylvia, De Smet, Paul, Pieters, Willy, Stockmans, Roger, Coenen, François, Wellens Cyriel, De Couvreur, Léon, Kennes, Ludovicus,

De Wolf, Hector, Laevers, Louis, deviennent secrétaires d’administration au 1<sup>er</sup> décembre 1968.]

Relevé d’observation 1969/77

16 avril 1969 – Pages 3396 à 3417

**BUDGET(S) – ÉDUCATION NATIONALE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture et ministère des finances  
– Arrêté royal du 27 janvier 1969 – **Année budgétaire 1967**, crédits reportés – Pierre Vermeyleylen et Abel Dubois.

[Concerne les crédits de l’éducation nationale et éventuellement certains crédits de la culture – Entrée en vigueur à la date de publication – Errata page 6231.]

Relevé d’observation 1969/78

22 avril 1969 – Page 3619

**ADMINISTRATION(S) – FONCTION PUBLIQUE**

Services du premier ministre et ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 2 avril 1969 – **Administration centrale, secrétaire général**, création – Gaston Eyskens, Pierre Vermeyleylen, Albert Parisi, Abel Dubois, André Cools et Frans Van Mechelen.

[Dans le cadre du dédoublement du ministère, création d’un second poste de Secrétaire général – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/79

22 avril 1969 – Page 3631

**CINÉMA – PARTICIPATION**

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 10 avril 1969 – **Commission consultative pour la location des films destinés à la projection commerciale**, membres suppléants, remplacements – Signature non mentionnée.

[Langhor, Louis et Polome, Willy en remplacement de Uyttendaele, Adolf et Deblir, Raymond, décédés – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/80

23 avril 1969 – Pages 3675 à 3677

**BUDGET(S) – COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur et ministère des finances – Arrêté royal du 17 février 1969 – **Année budgétaire 1967**, dépenses ordinaires, crédits reportés – Raymond Scheyven et André Cools.

[Concerne les crédits de la coopération au développement – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/81

24 avril 1969 – Pages 3715 à 3716

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 30 janvier 1969 – **Conseil supérieur des bibliothèques publiques, section française**, composition et mandats, prorogation – Albert Parisis.

[La composition du Conseil supérieur et les mandats de présidents et vice-présidents, fixés par l’arrêté du 16 décembre 1963 sont prorogés pour un terme indéterminé – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/82

24 avril 1969 – Pages 3716 à 3717

**CONSERVATOIRE(S) – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 1<sup>er</sup> février 1969 – **Premiers prix, conditions d’octroi**, modification – Albert Parisis et Frans Van Mechelen.



[Modifie les conditions d’octroi pour certains premiers prix : harpe, guitare, clavecin, pianiste-accompagnateur – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1967.]

Relevé d’observation 1969/83  
24 avril 1969 – Pages 3723 à 3724

**FAMILLE – LOGEMENT**

Ministère de la santé publique et de la famille – Arrêté ministériel du 17 avril 1969 – **Ligue des familles nombreuses, fonds du logement, fonds B2, modifications** – Gustaaf Breyne

[Actualise les montants des différentes catégories de bénéficiaires concernés par les fonds – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/84  
24 avril 1969 – Page 3733

**CONSERVATOIRE(S) – GOUVERNEMENT – LIÈGE – MUSIQUE(S) – PRIX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Prix de virtuosité du Gouvernement, « orgue », session 1969.**

[Adresse pour les inscriptions : direction des arts musical et lyrique, avenue de Cortenbergh, 158 à Bruxelles 4 (3<sup>ème</sup> étage) ; délai d’inscription dans les trente jours qui suivent la publication de l’avis ; le concours aura lieu au Conservatoire royal de musique de Liège.]

Relevé d’observation 1969/85  
24 avril 1969 – Pages 3733 et 3734

**BRUXELLES – CONSERVATOIRE(S) – MUSÉE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Conservatoire Royal de musique de Bruxelles, musée instrumental, conservateur, appel à candidature**

[Adresse pour les candidatures : direction des arts musical et lyrique, avenue de Cortenbergh, 158 à Bruxelles 4 (3<sup>ème</sup> étage) ; référence à l’arrêté

royal du 29 août 1966 ; délai de quinze jours à la suite de la date de publication de cet appel – Je prends l’information parce que les informations sur le musée instrumental sont rares.]

Relevé d’observation 1969/86

25 avril 1969 – Pages 3840 à 3847

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 12 avril 1969 – **Personnel directeur et enseignant des établissements d’enseignement de l’Etat, statut**, expérience utile – Pierre Vermeyleen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen.

[Concerne notamment l’enseignement artistique, règle la prise en considération, dans le cadre de la carrière de directeur ou d’enseignant, de l’expérience utile acquise hors de l’enseignement – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1969.]

Relevé d’observation 1969/87

29 avril 1969 – Pages 4036 à 4038

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 22 avril 1969 – **Personnel directeur et enseignant des établissements d’enseignement de l’Etat, statut**, aptitudes physiques – Pierre Vermeyleen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen, Louis Namèche.

[Concerne les examens médicaux imposés dans le cadre de la carrière de directeur ou d’enseignant – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1969.]

Relevé d’observation 1969/88

1<sup>er</sup> mai 1969 – Pages 4179 à 4197

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 22 avril 1969 – **Personnel directeur et enseignant des établissements**

**d’enseignement de l’Etat, statut**, titres requis – Pierre Vermeulen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen.

[Concerne les titres requis dans les établissements de différents degrés pour l’enseignement de cours artistique ; y compris l’enseignement supérieur non universitaire des différents degrés – Comporte le rapport au roi et l’avis du conseil d’État – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1969 – Voir également plusieurs arrêtés ministériels, pris par Abel Dubois en date du 30 avril 1969, publiés aux pages 4996 à 5007.]

Relevé d’observation 1969/89

1<sup>er</sup> mai 1969 – Page 4229

**RADIODIFFUSION – TÉLÉVISION – DROIT DE RECTIFICATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Droit de rectification dans les émissions** – Signature non mentionnée.

[Règlement adopté par les instituts de la radiodiffusion et télévision belge, et communiqué par les ministres de la culture des deux régimes linguistiques – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/90

3 mai 1969 – Page 4275 à 4280

**LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX – NATIONS UNIES – RÉFUGIÉ(S) – RELATIONS INTERNATIONALES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Loi du 27 février 1969 – **Protocole relatif au statut des réfugiés** – Pierre Harmel et dix autres ministres du gouvernement dont Pierre Vermeulen et Abel Dubois.

[Le protocole a été établi à New York le 31 janvier 1967 – Le texte du protocole est annexé à la publication – Le texte étend les protections de la Convention internationale relative au statut des réfugiés, signée à Genève, le 28 juillet 1951, à l’ensemble des réfugiés et y compris pour les personnes qui sont devenues réfugiées après la date de signature de la convention – Entrée en vigueur à la date de dépôt du sixième instrument d’adhésion et ensuite à chaque adhésion pour l’État concerné.]

Relevé d’observation 1969/91

6 mai 1969 – Page 4343

**LANGUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 15 février 1969 – **Régime linguistique en matière d’enseignement, Inspection**, modification – Pierre Vermeyleen, Abel Dubois, Albert Parisis, Frans Van Mechelen.

[Référence à la loi du 30 juillet 1963 et aux fonctions des inspecteurs principaux – Entrée en vigueur la 13 décembre 1966.]

Relevé d’observation 1969/92

6 mai 1969 – Page 4344

**ADMINISTRATION(S) – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 janvier 1969 – Nominations – Signature non mentionnée.

[Au grade de secrétaire d’administration, notamment : Pierre Tonneau, Albert Adam, Pierre Jaumain, Michel Melon, Robert Durieux, à dater du 1<sup>er</sup> décembre 1968.]

Relevé d’observation 1969/93

6 mai 1969 – Page 4348

**ÉTRANGER(S) – PARTICIPATION**

Ministère de la justice – Arrêté royal du 28 février 1969 – **Commission consultative des étrangers**, nominations – Alfons Vranckx.

[Effectifs : Mme R. de Conninck, R. Orfinger-Karlin, E. Pirson-Blondiau et Mrs A. Geets, E. De Brandt, J.L. Barbier, G. Stuyts – Comporte également la liste des membres suppléants – pour un mandat de trois années – Entrée en vigueur probablement à la date de publication – je prends l’information parce qu’elle concerne le caractère multiculturel de notre société.]

Relevé d’observation 1969/94

10 mai 1969 – Pages 4580 à 4587

**ÉCOLE/CULTURE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Plusieurs arrêtés ministériels en date du 30 avril 1969 – **Cours spéciaux dans l’enseignement de langue française**, appellations – Abel Dubois.

[Concerne les cours de musique et d’éducation musicale, de dessin, de dessin artistique et d’éducation plastique, de travail manuel, dans les enseignements de divers degrés – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1969.]

Relevé d’observation 1969/95

13 mai 1969 – Page 4646

**BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 30 décembre 1968 – **Musées royaux d’art et d’histoire**, promotion – Signature non mentionnée.

[Lisette Vanhaeke, assistante à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1966.]

Relevé d’observation 1969/96

13 mai 1969 – Page 4646

**RAMEGNIES/QUEVAUCAMPS – MARCHE LES DAMES – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royaux du 22 janvier 1969 – **Monuments**, classements – Signature non mentionnée.

[Ramegnies-Quevaucamps, Marche les dames – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/97

13 mai 1969 – Page 4646

**EUPEN – VIERSET/BARSE – BELLEVAUX/LIGNEVILLE – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royaux du 14 février 1968 – **Monuments**, classements – Signature non mentionnée.

[Eupen, Vierset-Barse, Bellevaux-Ligneville – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/98

14 mai 1969 – Page 4796

**CONSERVATOIRE(S) – CRÉATION – LIÈGE – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Prix César Franck**, session 1970, appel à candidature.

[Concours de création d’une œuvre symphonique inédite, non encore exécutée – Règlement disponible au Conservatoire royal de musique de Liège, rue Forgeur, 14.]

Relevé d’observation 1969/99

14 mai 1969 – pages 4802 à 4804

**AUTEUR(S) – DROIT(S) D’AUTEUR(S) – DROIT(S) DE SUITE**

Avis – **Société de la propriété artistique et des dessins et modèles**, liste des artistes français ayant donné procuration pour la perception du droit de suite.

Relevé d’observation 1969/100

15 mai 1969 – Pages 4821 à 4822

**ENSEIGNEMENT – ÉCOLE/CULTURE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 2 septembre 1968 – **Enseignement supérieur des humanités modernes, création à titre expérimental d’une section de sciences humaines** – Abel Dubois.

[A titre indicatif – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/101

15 mai 1969 – Page 4823 à 4828

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 30 avril 1969 – **Personnel directeur et enseignant des établissements d'enseignement de l'Etat, mutations**, modalités – Pierre Vermeylen, Abel Dubois, Frans Van Mechelen, Albert Parisis.

[Comporte le rapport au roi et l'avis du Conseil d'État – Règle les modalités de mutations selon diverses procédures – Entrée en vigueur la 1<sup>er</sup> mai 1969.]

Relevé d'observation 1969/102

15 mai 1969 – Page 4829

**BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS NATIONAUX – MUSIQUE(S)**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêtés ministériels des 20 décembre 1968 et 11 février 1969 – **Orchestre national de Belgique**, démissions honorables – Signature non mentionnée.

[Rik Demeuricy, premier soliste de percussion, à dater du 19 octobre 1968 et Albert Luyckx, contrebassiste, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1969 ; Victor Hanson, violoniste, à dater du 1<sup>er</sup> juin 1969.]

Relevé d'observation 1969/103

15 mai 1969 – Page 4829

**BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 30 décembre 1968 – **Musées royaux d'art et d'histoire**, promotion – Signature non mentionnée.

[Mme D. Homes-Fredericq, premier assistant à dater du 1<sup>er</sup> juin 1965.]

Relevé d'observation 1969/104

15 mai 1969 – Page 4829

**BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**  
Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 10 janvier 1969 – **Musées royaux des beaux-arts de Belgique**, nomination – Signature non mentionnée.

[Mme Gisèle Zinque, épouse Ollinger, attaché, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1969 et pour un mandat de deux ans.]

Relevé d’observation 1969/105  
15 mai 1969 – Pages 4854 à 4856

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Arrêté ministériel du 25 mars 1969 – **Personnel de la coopération avec les pays en voie de développement, statut**, mesures temporaires – Raymond Scheyven.

[En application de l’arrêté royal du 10 avril 1967 – modalités en matière de voyage et de transport – Entrée en vigueur le 14 décembre 1967.]

Relevé d’observation 1969/106  
17 mai 1969 – Page 4901

**ÉDUCATION POPULAIRE – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 30 janvier 1969 – **Conseil supérieur de l’éducation populaire, section française**, prorogation des mandats pour un terme indéterminé – Albert Parisis.

[Les membres du conseil et les mandats de président dans leur composition actuelle résultant des arrêtés des 3 janvier 1964 et 26 avril 1966 ainsi que par l’arrêté ministériel du 5 novembre 1964 – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/107  
17 mai 1969 – Pages 4903 à 4905

**BUDGET(S) – MINISTÈRE DE LA CULTURE**



Ministère de l’éducation nationale et de la culture et ministère des finances  
– Arrêté royal du 28 janvier 1969 – **Année budgétaire 1967, dépenses extraordinaires**, crédits reportés – André Cools, Albert Parisis et Frans Van Mechelen.

[Contient des tableaux de chiffres, sans désignation – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/108

17 mai 1969 – Page 4911

**IMMIGRATION – PARTICIPATION**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 21 février 1969 – **Conseil consultatif de l’immigration**, remplacement – Signature non mentionnée.

[E. Truyens en remplacement de L. Plumier – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/109

20 mai 1969 – Page 4996

**ADMINISTRATION(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 janvier 1969 – Nomination – Signature non mentionnée.

[Jean Pierre Poupko, secrétaire d’administration à titre définitif, à la date du 1<sup>er</sup> mai 1969.]

Relevé d’observation 1969/110

20 mai 1969 – Page 4996

**ARCHÉOLOGIE – ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 14 mai 1968 – **Service national des fouilles**, nomination – Signature non mentionnée.

[François Hubert, attaché pour un mandat de deux ans, à la date d’entrée en fonction.]

Relevé d’observation 1969/111

20 mai 1969 – Page 4996

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 13 février 1969 – **Bibliothèque royale de Belgique**, promotions – Signature non mentionnée.

[Jan Balis et Denise Weerdt, chefs de travaux respectivement au 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> août 1968 – Pierre Chockshaw et Erna Jacobs, assistants à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1968.]

Relevé d’observation 1969/112

20 mai 1969 – Page 4996

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 25 février 1969 – **Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique**, nominations – Signature non mentionnée.

[A. Dasnoy, artiste peintre et R. Bastin, architecte, tous deux en qualité de membres de la classe des beaux-arts – G. Garitte en qualité de la classe des lettres et des sciences morales et politiques – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/113

20 mai 1969 – Page 4996

**ARCHIVE(S) – ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS NATIONAUX – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 25 février 1969 – **Archives générales du royaume, commission administrative du patrimoine**, remplacement – Signature non mentionnée.

[Melle L. Van Meerbeeck, pour un terme de trois années prenant cours à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1969 en remplacement de C. Wyffels.]

Relevé d’observation 1969/114

21 mai 1969 – Pages 5061 à 5062

**ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 mai 1969 – **Hiérarchie des grades et grade d’administrateur général**, classement – Pierre Vermeylen, Albert Parisis, Abel Dubois et Frans Van Mechelen.

[Fixe le rang et les modalités de décision concernant ce grade de fonctionnaire général – Entre en vigueur en date du 1<sup>er</sup> août 1964.]

Relevé d’observation 1969/115

22 mai 1969 – Pages 5105 à 5122

**BUDGET(S) – COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Année budgétaire 1969**, initial – André Cools, Pierre Harmel, Henry Fayat, Raymond Scheyven, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Comporte également le budget du ministère de la coopération au développement – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/116

22 mai 1969 – Pages 5123 à 5125

**ACCORD CULTUREL – COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – RELATIONS INTERNATIONALES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Convention de coopération technique et scientifique entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Pérou**, signée à Lima le 22 janvier 1965.

[Comporte le texte intégral de la convention signée – Entrée en vigueur le 25 mai 1969, dans les quinze jours de l’échange des instruments de ratification qui ont été échangés le 10 mai 1969.]

Relevé d’observation 1969/117

24 mai 1969 – Page 5241

**BUDGET(S) – INFRASTRUCTURE(S) CULTURELLE(S) – RADIODIFFUSION – TÉLÉVISION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Loi du 21 avril 1969 – **RTB, Institut des services communs, emprunt avec la garantie de l’Etat**, autorisation – Albert Parisis, Frans Van Mechelen, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Autorisation à la RTB de contracter un ou plusieurs emprunts pour un montant total de 1.580 millions de francs belges, pour ses investissements – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/118

24 mai 1969 – Page 5241

**BRUXELLES – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 11 janvier 1969 – **Musées royaux des beaux-arts de Belgique**, nomination – Signature non mentionnée.

[Philomena Mertens, attachée pour un mandat de deux ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/119

24 mai 1969 – Page 5242

**BRUXELLES – CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 19 mars 1969 – **Conservatoire royal de musique de Bruxelles, cours de flûte**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Francis Stoefs, démission honorable au 31 juillet 1969.]

Relevé d’observation 1969/120

24 mai 1969 – Page 5249

**FAMILLE – PARTICIPATION**

Ministère de la santé publique et de la famille – Arrêté royal du 21 janvier 1969 – **Conseil supérieur de la famille, section centrale**, remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[M. Thomassen en remplacement de L. Dereau, démissionnaire – Entrée en vigueur probablement à la date de publication ; sans mention de terme]

Relevé d’observation 1969/121

24 mai 1969 – Pages 5250 à 5256

**CINÉMA – COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – PARTICIPATION – TRAVAILLEUR(S)**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 27 février 1969 – **Entreprises de distribution du film, convention collective de travail du 28 novembre 1968**, approbation – Louis Major.

[Comporte le texte intégral de la convention – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/122

31 mai 1969 – Pages 5486 à 5487

**FORMATION – PROMOTION SOCIALE – TRAVAILLEUR(S)**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 18 avril 1969 – **Cours du dimanche et cours du soir**, indemnité pour réussite – Louis Major.

[Sont pris en considération des cours du groupe arts plastique, architecture, dessin, urbanisme, art monumental, art décoratif, arts graphiques, tapisserie, etc. – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1969.]

Relevé d’observation 1969/123

4 juin 1969 – Page 5599

**ARCHIVE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 22 janvier 1969 – **Archives générales du royaume et archives de l’État dans les provinces**, nomination – Signature non mentionnée.

[Alexandre Notebaert, assistant au 1<sup>er</sup> mars 1968 – Errata et compléments page 6490.]

Relevé d’observation 1969/124

5 juin 1969 – Page 5669

**ARTS PLASTIQUES – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 11 février 1969 – **Commission nationale consultative des arts plastiques, section française**, remplacements de membres – Signature non mentionnée.

[Jean Rets, artiste peintre, Gustave Marchoul, artiste graveur, La chanoine Lanotte, conseiller artistique à l’évêché de Namur en remplacement de Jo Delahaut, artiste peintre, André Marchal, critique d’art, et Dom Jacques Watelet, architecte – Entrée en vigueur probablement à la date de la publication.]

Relevé d’observation 1969/125

5 juin 1969 – Page 5669

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 13 février 1969 – **Bibliothèque royale de Belgique**, promotions – Signature non mentionnée.

[Paul Becquart en qualité de premier assistant et Marc Lefèvre en qualité d’assistant, tous deux à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1968.]

Relevé d’observation 1969/126

5 juin 1969 – Page 5669

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – SCIENCES NATURELLES**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 25 février 1969 – **Institut royal des sciences naturelles de Belgique**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Lucien Koulisher à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1968.]

Relevé d’observation 1969/127

10 juin 1969 – Pages 5810 à 5811

**PATRIMOINE**

Ministère des finances – Arrêté royal du 23 avril 1969 – **Commission pour l’inventaire du patrimoine de l’Etat**, remplacement d’un membre – Baron Snoy et d’Oppuers.

[L. Smolderen en remplacement de M. de Kerckhove d’Exaerde Borluut, admis à la retraite, à dater du 1<sup>er</sup> février 1969.]

Relevé d’observation 1969/128

11 juin 1969 – Pages 5879 à 5910

**BUDGET(S) – TOURISME**

Ministère des communications et des postes, télégraphes et téléphones – Loi du 18 avril 1969 – **Année budgétaire 1969**, initial – Edouard Anseele, A. Bertrand, Baron Snoy et d’Oppuers, André Cools.

[Comporte les crédits de la politique du tourisme – Entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d’observation 1969/129

13 juin 1969 – Pages 5996 à 6013

**HISTOIRE**

Concours quinquennal des sciences historiques, session 196–1965, rapport des commissions instituées par le Gouvernement, non daté, présenté par J. Lavalleye, son président.

[Concerne également l’histoire dans divers domaines de la culture.]

Relevé d'observation 1969/130

19 juin 1969 – Page 6136

**ACADÉMIE(S) – CINEY – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A HORAIRE RÉDUIT –  
MUSIQUE(S)**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 12 mars 1969 – **Enseignement musical subventionné, Académie de musique de Ciney**, section autorisée – Signature non mentionnée.

[Havelange – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d'observation 1969/131

19 juin 1969 – Pages 6136 à 6137

**ACTEUR PROFESSIONNEL – PARTICIPATION**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 10 juin 1969 – **Commission du statut d'acteur professionnel**, nomination des membres – Albert Parisis.

[Président : Jean Remiche – a. représentants des acteurs professionnels : Georges Randax, René Valenduc, Marie-Jeanne Nyl, Paul Clairy, Yves Larec, Gil Lagay, Eric Pradier, Marcel Jozs, Pierre Laroche, effectifs ; Nicole Lepage, André Daufel, Werner Degan, André Debaar, Laurent Lurkor, Roger-Pierre De Borne, Léon Dony, Maurice Paquot, André Ghisle, suppléants – b. représentants des directeurs de théâtres agréés et subventionnés : Claude Etienne, Charles Joosen, Jean-Pierre Rey, effectifs ; Aimé Declercq et Maurice Sévenant, suppléant – c. représentants le théâtre nationale : Jacques Huisman, effectif ; Marcel Deglume, suppléant – d. représentants la RTB : Jean Mogin et Henri Billen, effectifs ; Dina Doms et Etienne Samson, suppléants – e. représentants le corps professoral dans le domaine de l'art dramatique : René Hainaux et Igor Recht, effectifs ; Marcelle Dambremon et Jo Dua, suppléants – f. représentants le conseil national de l'art dramatique : Georges Sion, effectif et Charles Bertin, suppléant – g. représentants les organisations syndicales : Fr. Van Stichel, Roger Leherte, effectifs et Marthe Vos, Joseph Etienne, suppléants – Secrétaire de la



commission : Lambert Joassin – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/132

21 juin 1969 – Pages 6218 à 6230

**BUDGET(S) – MINISTÈRE DE LA CULTURE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture et ministère des finances – Arrêté royal du 17 janvier 1969 – **Année budgétaire 1967, dépenses ordinaires**, crédits reportés – Albert Parisis, Frans Van Mechelen, André Cools.

[Semble spécifique aux dépenses ordinaires des ministères de la culture française et néerlandaise – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Relevé d’observation 1969/133

24 juin 1969 – Page 6279

**ADMINISTRATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 28 mars 1969 – **Administration centrale**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Gérard Walschap, inspecteur des bibliothèques publiques à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1968.]

Relevé d’observation 1969/134

26 juin 1969 – Pages 6383 à 6408

**INFRASTRUCTURE(S) CULTURELLE(S)**

Ministère des travaux publics – Loi du 9 juin 1969 – **Année budgétaire 1969**, initial – Jos De Saeger, André Cools, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Contient les crédits pour des travaux d’infrastructures du ministère de la culture – Entrée en vigueur probablement au 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Relevé d'observation 1969/135

26 juin 1969 – Pages 6409 à 6410

**CINÉMA – PARTICIPATION**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 4 février 1969 – **Conseil supérieur de la culture cinématographique d'expression française**, composition, modification – Albert Parisis.

[Modifie les quinze catégories de membres qui composent le conseil : représentants la production cinématographique, la distribution de films, l'exploitation de films, les travailleurs du films et de la télévision, les industries techniques du film, les auteurs de films et de télévision, les instituts supérieurs de presse, de sciences de la communication ou des arts du spectacles, la critique cinématographique, associations d'éducation cinématographique, les affaires étrangères et le commerce extérieur, les communautés européennes, les affaires économiques, la Radiodiffusion-Télévision belge, l'institut belge d'information et de documentation, l'administrateur général des affaires culturelles française – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

[RdB – Fin du relevé du premier semestre 1969]

**TITRE II – COMPÉTENCES CULTURELLES D’EXPRESSION NÉERLANDAISE**

Relevé d’observation 1969/XXX

29 janvier 1969 – Page 665

**BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (VL)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Prix des bibliothèques publiques 1969**, ouvrages en langue néerlandaise.

[Par alternance des régimes linguistiques, cette année le concours récompense les ouvrages en langue néerlandaise.]

Relevé d’observation 1969/XXX

30 janvier 1969 – Pages 694 et 695

**PATRIMOINE (VL) – PARTICIPATION (VL)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 20 décembre 1968 – **Commission royale des monuments et sites**, section autonome néerlandaise, nominations – Franz Van Mechelen.

[Désigne les président et membres de cette section.]

Relevé d’observation 1969/XXX

30 janvier 1969 – Pages 695 à 697

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) (VL)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté du 20 décembre 1968 – **Bibliothèques publiques**, secteur d’expression néerlandaise, modifications. – Frans Van Mechelen.

[En vue de l’autonomie culturelle, actualise la loi de 1921 en créant un régime de soutien spécifique aux bibliothèques publiques du régime linguistique néerlandais.]

Relevé d’observation 1969/XXX

10 juin 1969 – Pages 5817 à 5819

**ART DRAMATIQUE – ARTS DE CABARET – CHANSON – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 19 mars 1969 – **Hoger instituut voor dramatische kunst, section « Kleinkunst », création** – Frans Van Mechelen.

[La section dénommée « Kleinkunst » a pour vocation d’assurer une formation aux arts du cabaret et de la chanson.]

Relevé d’observation 1969/XXX

26 juin 1969 – Pages 6140 à 614

**ACTEUR PROFESSIONNEL – RÉGISSEUR PROFESSIONNEL**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 5 juin 1969 – **Titre d’acteur et de régisseur professionnel, conditions d’octroi et de protection** – Frans Van Mechelen.

[Crée le statut d’acteur et de régisseur professionnel pour la partie flamande du pays, institue une commission d’agrément et une procédure d’appel ; le terme « régisseur » doit probablement être considéré, ici, comme « metteur-en-scène ou réalisateur » plus que comme technicien spécialisé – Entrée en vigueur à la date de publication.]

[RdB – Fin du relevé du premier semestre 1969]